

## Après l'Assemblée Générale de la Randomassylvaine

Devant une assistance particulièrement fournie



Après l'Assemblée Générale de la Randomassylvaine

La Rando massylvaine vient de tenir son Assemblée Générale dans la salle des fêtes, devant une assistance constituée de la quasi-totalité de ses adhérents. Après 11 ans d'existence cette association fait preuve d'un dynamisme sans pareil puisque le nombre d'adhérents est passé de 62 à 72 en une année comme l'a souligné Michel Dompeix son président. Autre signe de sa bonne santé, la nouvelle sortie du mardi matin, sans réservation, avec un itinéraire choisi lors du départ prévue pour des « petits marcheurs » qui préfèrent être plutôt considérés comme des sénateurs, vu qu'ils avancent quand même avec une belle régularité sur une distance d'environ 7km. Pour les marcheurs plus avertis, sortie du jeudi matin et du samedi matin avec inscription préalable et co-voiturage, et une sortie mensuelle à la montagne. Après avoir remercié la municipalité pour sa subvention et les membres qui assurent l'organisation des différentes manifestations, le président a confirmé la composition inchangée du Conseil d'Administration qui présente une parité parfaite, une parité qui se retrouve aussi parmi les adhérents, semble-t-il...ce qui est donc tout à fait équitable !

Côté finances, si le bilan de la saison est légèrement déficitaire, notamment en raison de la prise en charge par le club du flockage des blousons achetés par les membres, pas de soucis pour autant pour l'avenir....Place ensuite au budget prévisionnel pour 2026 avec un séjour prévu à Capbreton du 20 au 25 septembre et pour lequel les inscriptions sont ouvertes.

. Après 11 ans d'existence,, il était temps de revoir le règlement interne du club avec quelques nouvelles propositions mieux adaptées au contexte actuel : circulation du groupe avec deux encadrants munis de gilets fluorescents, enfants accompagnés d'un adulte, port de chaussures de marche, un questionnaire de santé remplaçant maintenant le certificat médical. L'adhésion qui comporte l'assurance reste fixée à 15€, la cotisation de sortie par covoiturage 2€ ( 10€ lors des sorties à la montagne)

Tous les bilans ont été approuvés à l'unanimité, c'était donc le moment de passer à une étape plus conviviale car depuis le matin, des jambons à la broche, exhalent une odeur qui laissaient envisager la suite de la matinée.



Jean Moncassin, Michel Dompeix et Brigitte Avezac, les membres du bureau



La salle des fêtes avait fait le plein